

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 24
Pouvoirs : 8
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
09/07/2018

Le 16 Juillet 2018, le Conseil communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Nathalie BARDE, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Roger CHORIER (remplace Marie Jeanne BEGUET), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Vincent LAUTIER, Pierre LUCIDOR (Remplaçant Jean-Claude AUBERT), Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Michel RAYMOND), Jean-Claude AUBERT (Remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET (Remplacée par Roger CHORIER), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON (Pouvoir Vincent LAUTIER), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY (remplacé par Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL, Marc PECHOUX (Pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Secrétaire de séance : Claude TRASSARD.

OBJET : FINANCES – BUDGET Aménagement des Zones d'Activités 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°1

M. Bernard GRISON, Président, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2018 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 17 500,00 €
- en section d'investissement (dépenses et recettes) à 0,00 €

Cette décision modificative permet d'augmenter les crédits au compte 673-90104, titres annulés sur exercice antérieur, permettant d'annuler un titre émis en 2017 sur un mauvais tiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget Aménagement des Zones d'Activités 2018 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n° service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		67	673	90104	titres annulés sur exercices antérieurs - Technoparc Civrieux	17 500,00	0,00	Entrées chartières - modification du tiers (PLI ALU/SCIMENTILIE)
R		75	7588	90104	autres produits de gestion courante - Technoparc	0,00	17 500,00	
					TOTAL	17 500,00	17 500,00	

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 17 JUIL. 2018
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180716-2018C82-FI
Affichage le : 17 JUIL. 2018

A Trévoux, le 16/07/2018

**Le Président,
Bernard GRISON**

